

# L'air du temps

n°135

Novembre 2014

## Sommaire

- ▶ Echos du Conseil municipal séance du 30 octobre
- ▶ Vie communale : cérémonie du 11 novembre, repas des aînés
- ▶ Travaux sur le barrage EDF de La Balme : et les truites ?
- ▶ Les activités périscolaires
- ▶ Chaufferie bois du Col : retour sur la matinée portes ouvertes

## A noter !

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 29 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015 inclus

L'agence postale sera fermée du vendredi 26 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015 inclus

7ème trophée de Rencurel Animation Initiative et de L'Air du Temps



Voir p. 6

## Edito

### Quelle Communauté de communes en 2017 ?

La question a été soulevée dans les deux précédents n° de *L'Air du temps* pour dire qu'elle concerne chacun d'entre nous et que la parole de chacun est importante.

Un collectif d'habitants, *Vercors pas sans nous*, coordonné par Pierre Fritsch, a organisé une réunion sur cette question le 17 novembre à la Balme. 13 personnes étaient présentes (ainsi qu'un journaliste du DL). Les échanges ont été intéressants.

### La municipalité invite, quant à elle, à une réunion publique, lundi 1<sup>er</sup> décembre à 20h30 salle du Coucourou, à La Balme.

- . S'informer sur les objectifs de la réforme et sur les différentes hypothèses de nouveaux regroupements intercommunaux, en mesurer les enjeux
- . Donner son avis et en débattre
- . Evoquer la manière dont chacun pourra peser dans la décision,...

Tout cela est très important au moment où se construit une nouvelle organisation de la vie publique qui va nous engager pour des décennies.

Dans les semaines ou les mois qui viennent, les élus auront à se prononcer en faveur de tel ou tel regroupement intercommunal. Il faut qu'ils puissent le faire au terme d'un débat public éclairé.

Au cours de ce mois de novembre, une cinquantaine d'habitants, tous âges confondus, se sont mobilisés pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie au cours de la guerre de 1914-1918. Une cinquantaine de personnes, encore, se sont déplacées pour, sujet moins grave, venir voir la chaufferie communale au bois, récemment mise en service au Col de Romeyère.

**Soyez nombreux, également, le 1<sup>er</sup> décembre, pour parler de l'avenir de notre commune. Votre avis importe vraiment !**

Didier Lattard, maire  
Michel Eymard, 1<sup>er</sup> adjoint

Autre rendez-vous, pour s'informer et échanger :

La Fédération des Amis et Usagers du Parc du Vercors (FAUP) organise le

**vendredi 5 décembre, à 20h30,  
salle de la mairie de Pont-en-Royans,**

une **conférence-débat avec Pierre-Antoine Landel**, enseignant-chercheur à l'Institut de géographie alpine, sur le thème :

***Le Vercors à l'heure des recompositions territoriales***

### ➡ CDD VERCORS

Le Conseil général de l'Isère a initié le **Contrat de Développement Diversifié (CDD) des stations de moyenne montagne** pour les aider à faire face aux changements qu'imposent à la fois le réchauffement climatique et l'attente de la clientèle. Il s'agit notamment de développer des actions qui ne soient pas uniquement centrées sur l'hiver.

Le financement de ce Contrat est assuré par la recette issue de la Taxe Départementale sur les Remontées Mécaniques (TDRM), taxe à laquelle sont assujettis tous les gestionnaires de remontées mécaniques (dont le Ski club de Rencurel).

La CCBI et la commune de Rencurel sont signataires de la convention relative à ce contrat au côté, pour le Vercors, des communes d'Autrans, Corrençon, Lans-en-Vercors, Méaudre et Villard de Lans et de la Communauté de communes du Massif du Vercors.

Le comité de pilotage du Contrat de Développement Diversifié du Vercors se réunit 1 ou 2 fois par an pour valider les actions subventionnées.

Ses décisions font l'objet d'un avenant au Contrat initial précisant les subventions qui ont été approuvées par les élus.

Le Conseil municipal a autorisé le maire à signer l'avenant relatif aux décisions du Comité de pilotage du mois de juillet 2014.

Citons, parmi les actions subventionnées par le passé dans le cadre de ce Contrat :

- La remontée en altitude des départs des pistes de ski de fond et la construction des bâtiments techniques de la Zone nordique des Coulmes,



- La deuxième phase de travaux de réhabilitation du bâtiment d'accueil du Col de Romeyère,
- L'étude sur le positionnement et la stratégie touristiques de la CCBI.

Une subvention a également été attribuée pour l'amélioration de l'accueil des visiteurs dans les foyers de ski du Col de Romeyère et du Faz et l'aménagement de points d'information touristique « 4 saisons ». Cette action est à mettre en œuvre dans les mois qui viennent.

### ➡ RÉSEAU DE CHALEUR DU COL DE ROMEYÈRE

#### Approvisionnement en bois déchiqueté

L'entreprise Barraquand, de St Laurent en-Royans, a été retenue pour l'approvisionnement en bois déchiqueté.

4 entreprises avaient répondu à la consultation basée sur les critères suivants :

- la valeur économique pour 40 %,
- les capacités, références et caractéristiques d'approvisionnement pour 30 %,
- la certification Chaleur Bois Qualité + ou équivalent pour 30 %.



L'entreprise Barraquand, qui a été choisie à l'issue de la consultation, exploite uniquement le bois du Vercors et fabrique les plaquettes forestières avec du résineux. Le coût du Mètre cube Apparent de Plaquettes (MAP) ou m<sup>3</sup> de bois déchiqueté est de 26,49 € HT (TVA 10%) pour la 1<sup>ère</sup> année du contrat, il sera ensuite réactualisé en fonction de plusieurs indices (bois énergie, salaires, machines agricoles, transport routier).

Le bois déchiqueté répond à la réglementation européenne en vigueur qui impose un cahier des charges précis : granulométrie, taux d'humidité, taux de cendres, pouvoir calorifique inférieur (PCI)...

#### Contrat d'entretien

Un contrat d'entretien a été signé avec l'entreprise Cablelec Somatherm de St Marcellin pour le nettoyage des chaudières, le ramonage des 2 conduits de cheminée, l'entretien du circuit solaire, le contrôle de la régulation et le dépannage.

Le coût annuel de l'entretien est de 1650 € HT (TVA 20%). Cette entreprise a travaillé pour l'entreprise Glénat de Tullins, en charge du lot « chauffage, solaire, réseau » lors de la construction de la chaufferie.

### ➡ TAXE D'AMÉNAGEMENT

Lors du conseil municipal du 25 novembre 2011, le taux communal de taxe d'aménagement a été fixé à 3% pour une durée de 3 ans. Les élus ont décidé de le reconduire au même niveau, 3%.

La taxe d'aménagement remplace depuis 3 ans les anciennes taxes : taxe locale d'équipement, taxe départementale pour financer les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS).

Elle s'applique aux opérations d'aménagement et aux opérations de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature soumis à un régime d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable).

Elle comporte 2 parties : la part communale dont le taux est voté par la commune, et la part départementale dont le taux est voté par le Conseil général.

La taxe d'aménagement est due pour 50% 12 mois après l'arrêté du permis de construire et pour le solde 24 mois après l'arrêté.



## Vie communale

### LE CCAS FÊTE NOËL AVEC LES AÎNÉS Repas ou colis ?

ILS ÉTAIENT 21 AU RESTAURANT DE LA BOURNE...



Chaque année les personnes qui ne participent pas au repas organisé par le CCAS se voient attribuer un colis pour marquer la fin de l'année. Celui-ci est souvent composé de terrine, foie gras, plat chaud, petite bouteille de vin et sucreries.

Cette année, il va y avoir du changement !

Dernièrement, les enfants des écoles ont organisé une vente de chocolats afin de financer leurs projets.

Le CCAS a donc décidé de leur en acheter afin de les offrir à leurs aînés.

Alors certes, le colis sera moins volumineux mais, à tarif égal, nous avons misé sur la qualité du produit tout en soutenant les enfants dans leurs actions.

Cécile Braida

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Nous étions une cinquantaine, toutes générations confondues, le 11 novembre, pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait un terme aux combats qui avaient débuté 4 ans plus tôt.



## Billet d'humeur

TAGS

Il y a quelques jours, nous avons découvert une inscription sur les piliers du panneau d'affichage du village :

« Lieu où il y a + de vaches que d'htbs – Loin de toute civi – XD »



Oui, nous pouvons être fiers qu'il y ait encore des agriculteurs, à Rencurel, qui élèvent de nombreuses « vaches » et aussi d'autres animaux (des chèvres, des brebis...), qui contribuent à conserver nos paysages, à fabriquer des produits laitiers et des viandes d'exception...

Le tagueur ne doit pas savoir, il doit probablement se nourrir de conserves achetées en supermarché, il ne doit pas connaître les fayards, les orchidées, les hirondelles, les abeilles et tout ce qui nous permet de vivre et respirer.

En tout cas, il est cordialement invité à venir débattre de tout ça avec les élus et les habitants...

Mais peut-être ne parle-t-il pas et tague-t-il uniquement !

Espérons cependant qu'il lise ce message et que ça lui donne peut-être l'idée de nettoyer .

Didier Lattard.



## C'EST À NOTER !

### ARRÊTS DE BUS

Un zébrage jaune est apparu sur la RD35 aux intersections avec la route des Pourrois et avec la route de la Fond.

Il signale un arrêt de bus scolaire, alors... levez le pied !



### OFFRE D'EMPLOI

Le centre des Coulmes recherche une personne pour du service ménage à partir du 6 janvier 2015.

- 24h hebdomadaires annualisées
- possibilité d'augmenter le temps de travail selon votre profil.
- SMIC horaire
- 2 ans de contrat possibles
- être éligible à un CUI-CAE ou à un contrat d'avenir

Contacteur Cyril Perroteau

au 04/76/38/96/90 ou sur

[lescoulmes@vacancesleolagrange.com](mailto:lescoulmes@vacancesleolagrange.com)

### DON DU SANG

**Mardi 6 janvier** de 17h à 20h

Salle des fêtes de **Pont-en-Royans**

**Vendredi 16 janvier** de 17h à 20h

Salle des associations à **St Just de Claix**

**Vendredi 6 février** de 17h à 20h

Salle des fêtes de **Saint Romans**

### ANNONCE

Mélanie Zanella, en plus de son métier de conductrice de bus scolaire, se lance dans la vente à domicile et nous propose tout un éventail d'articles : des bijoux, des parfums, des vêtements et sous-vêtements, des produits d'entretien, des crèmes, des huiles essentielles, des compléments alimentaires, des produits cosmétiques... jusqu'au forfait internet et téléphone.

Elle a beaucoup de choix et vous pouvez, après avoir rencontré Mélanie une fois, commander par internet.

Alors, si pour Noël vous avez besoin d'idées, vous savez qui appeler, De quoi prendre soin de soi, dépenser moins...et être servi à domicile!

Contact: Mélanie Zanella

au 06.31.37.50.08

ou sur [m\\_zanella@orange.fr](mailto:m_zanella@orange.fr)

## BARRAGE EDF DE LA BALME Et les truites ?

Le chantier démarré cette année sur la barrage EDF de La Balme va se poursuivre jusqu'en 2017 et non 2016, comme annoncé initialement (cf. *L'Air du Temps* n°133 - septembre 2014).

Le barrage devra être vidé à deux reprises (2016 et 2017). Quelles conséquences pour les poissons ? Patrick Pilarski lève le voile.

En introduction, il est important de souligner que l'objectif écologique est intégré au même titre que les autres à la conduite du projet, notamment sur deux axes principaux :

- la protection et le respect de la flore, de la faune et de son habitat.
- le retraitement des matériaux et déchets issus du chantier.

Un effort tout particulier sera fait concernant le peuplement piscicole de la retenue.

La vidange de la retenue de la Balme se déroulera en mai en dehors de la période de reproduction de la truite (novembre-février) et du chabot (mars-avril).

L'opération de vidange n'aura pas d'incidence sur les poissons présents en amont.

Le risque sur les populations piscicoles se situe lors des augmentations ponctuelles des matières en suspension (MES) qui sont à l'origine d'impacts plus ou moins sévères en fonction des concentrations et durée d'exposition. Le temps d'exposition à l'aval de la retenue sera court (quelques heures en fin de vidange). Il ne devrait pas entraîner de mortalité d'individus, mais pourrait être à l'origine de situations de stress physiologique, notamment pour les jeunes individus, ainsi que d'une dégradation modérée de leur habitat.

Au niveau de la retenue, l'abaissement progressif de son niveau incitera la truite à trouver refuge dans les parties amont de la Bourne et au niveau des affluents. Le milieu de retenue est peu favorable au chabot, sa présence au niveau de la Balme est donc peu probable. En cas de constat de piégeage entre le batardeau\* et le barrage, une pêche de sauvetage sera réalisée.

Le curage du barrage sera réalisé à sec, derrière le batardeau. Cette opération sera déconnectée du milieu aqua-



tique et n'aura pas d'incidence sur la qualité de l'eau et sur la faune piscicole.

Patrick Pilarski

*\*barrage provisoire établi sur un cours d'eau pour assécher en aval le terrain où l'on a des travaux à faire ; ce batardeau sera mis en place dans la retenue afin de canaliser les débits entrants au niveau du chenal préférentiel d'écoulement sur la rive droite de la Bourne.*

## LE TRI !

Le 16 octobre dernier, les délégués au SICTOM ont décidé d'ouvrir les moloks et de supprimer les badges.



On en reparle dans *L'Air du Temps* de décembre !

## ONF Du nouveau !

Un nouvel agent de l'Office National des Forêts a été nommé pour gérer les Coulmes, en remplacement de Patrick Sibeud qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Maxence PINAT est arrivé à la maison forestière de Feuilletière le 3 novembre 2014. Actuellement en formation, il sera réellement présent sur la commune et dans nos forêts à partir du 19/12/2014.

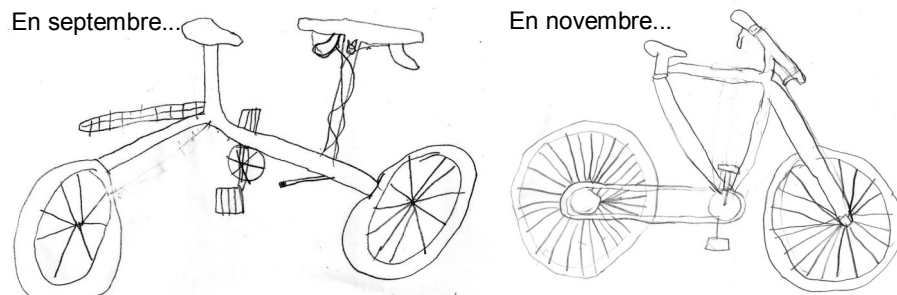
Bienvenue à Maxence à Rencurel et dans les Coulmes.

### DESSINE-MOI UN VÉLO !

Dessiner un vélo ? Facile ! En fait, pas tellement... Les enfants de l'école du village avaient tenté l'aventure après la première séance de VTT, en septembre. On peut voir leurs œuvres sur le site internet de la commune. Ca vaut le détour !

On s'était promis de recommencer quand les séances de VTT seraient terminées. Le travail est en cours.

Aujourd'hui, en avant première, Lison nous donne à voir l'évolution de sa perception du vélo à deux mois d'intervalle. Le vélo de septembre ne pouvait pas rouler ! Celui de novembre est presque au point... A un détail près !



### Solution d'un des MOTS CROISES du n°134...

- 1 : Il permet de réduire la vitesse : **frein**
- 2 : Il permet de passer d'un pignon à un autre : **dérailleur**
- 3 : Il permet de diriger le vélo : **guidon**
- 4 : Elles permettent de faire avancer le vélo : **pédales**
- 5 : Elle permet de s'asseoir : **selle**
- 6 : C'est l'ossature du vélo ; **cadre**

Sur <http://rencurel-vercors.fr/>  
page « *Enfance jeunesse* », rubrique « *Tous en rythmes !* »  
Beaucoup de photos, des textes et des dessins des enfants,  
les bonus de la bibliothèque...

### 1ÈRE SÉANCE DE SUMMER BIATHLON

On a fait du tir à la carabine et des courses à pied.  
Au tir, il fallait tirer sur 5 cibles. Au début j'étais arrivée avant-dernière et après, 2<sup>ème</sup>. C'était trop bien !

Lison



Vendredi 14 novembre :  
1<sup>ère</sup> séance de summer biathlon au village !

### LE JEU DE LA SEMAINE

#### MECANIQUE POUR TOUS !

Encore un nouveau livre jeunesse qui parle de vélo ! En voici le début... entièrement démonté...

- 01 a (2)
- 02 accepté
- 03 boulangerie
- 04 ça
- 05 Ce
- 06 Contre
- 07 dans
- 08 de (3)
- 09 déjà
- 10 deuxième
- 11 économies
- 12 en (2)
- 13 est (2)
- 14 Et
- 15 était
- 16 fois
- 17 il
- 18 Il
- 19 Je
- 20 la
- 21 là
- 22 le
- 23 leurs
- 24 m' (2)
- 25 Mes
- 26 mois
- 27 mon
- 28 Mon
- 29 mur
- 30 n'
- 31 neuf
- 32 On
- 33 ont
- 34 Où
- 35 parents
- 36 pas
- 37 Pas
- 38 possible
- 39 puisant
- 40 que
- 41 racheter
- 42 recommence
- 43 sortir
- 44 tout
- 45 trois
- 46 un (2)
- 47 une
- 48 vélo (3)
- 49 viens
- 50 voilà
- 51 volé
- 52 y

Vous avez déjà une petite idée de ce qui va se passer dans ce livre ? Un personnage qui parle puisqu'il dit : mon, mes... Combien de phrases ? Besoin d'aide ? Allez voir sur le site, vous trouverez le plan de montage ! Et félicitations à ceux qui auront remonté ce texte !

Monique Eymard



## Du côté des associations

### FOYER DE SKI

#### PORTES OUVERTES

La station des Coulmes-en-Vercors est heureuse de vous accueillir lors d'une journée portes-ouvertes :

Samedi 13 décembre 2014  
de 10h à 16h

au foyer de ski du Col de Romeyère  
et au foyer de ski du Faz à Presles



Vous serez accueillis par des moniteurs/pisteurs et des bénévoles. Des animations diverses seront proposées selon les conditions météo.

**N'oubliez pas  
notre offre promo !  
Jusqu'au 15 décembre,  
le forfait site annuel  
ski nordique  
est au prix de 50 €  
au lieu de 55 € !**

**Il sera en vente le 13 !**

Pour plus de renseignements,  
n'hésitez pas à contacter  
l'Office de Tourisme  
de Pont-en-Royans.

### RENCUREL ANIMATION INITIATIVE

A LA BALME DE RENCUREL



**MATINEE BOUDIN**

DIMANCHE 30 NOVEMBRE  
A PARTIR DE 10 H

**Rappel** (cf. L'Air du temps n°134 de novembre 2014) :

Les commandes de boudin (2 € la part de 200g) et les caillettes (2 € pièce) sont à faire avant le 28 novembre au soir, auprès de :

Suzanne Gauthier : 04 76 38 97 15  
Céline Zanella : 06 08 03 21 86

### COULMES EN FÊTE Suite...

#### BAPTÊME EN KART AVEC LA MEUTE DE L'ÉCLIPSE



En ce moment, nous nous préparons en vue de notre participation à la course de chiens de traineaux *La Vercors Quest* qui se déroulera à Font d'Urle sur quatre jours, du 17 au 20 janvier 2015, sur une distance de 150 kms.



Lundi 3 novembre, Madame Curtet de Tullins, gagnante du premier prix de la tombola de la fête des Coulmes (ballade en kart) est venue participer à un de nos entraînements sur les bord de l'Isère de Saint-Gervais à Saint-Quentin.

Xavier LARAMY et Dominique FABRITZ

### RAI/AIR DU TEMPS 7ème trophée

(...) *Quel pêcheur lisant le questionnaire (L'Air du Temps, n° spéciaux - août 2014) ne se dirait « Mais je sais tout cela ! Je vais participer ! ».*

*Et puis, les enfants étant sollicités, les parents auraient mauvaise mine de ne pas les accompagner...*

*Je fais le souhait de nombreux bulletins retournés en remerciement de votre investissement dans l'animation du village.*

Ces mots de Noël GUISEIS accompagnaient son bulletin-réponse.

Ses vœux n'ont pas vraiment été exhaussés. Le nombre de bulletins retournés ne comporte pas 2 chiffres. Et pourtant, il se murmure que beaucoup de personnes « jouent » au cours de l'été...

Peut-être ne vont-elles pas au bout ? Peut-être ont-elles peur de ne pas répondre juste ?

Pour reprendre une célèbre parole olympique, l'essentiel n'est-il pas de participer ? Les gagnants de l'année espèrent avoir forte concurrence l'an prochain !

Les gagnants donc :

- **Trophée adultes** : Jacqueline FANJAS et Noël GUISEIS à égalité de points : 103 sur 112
- **Trophée juniors** : Kim DUMONT-ZANELLA : 64 points sur 65 (c'est sa grand-mère, Anne-Marie, qui est venue recevoir le trophée en son nom).

**Un grand merci et un grand bravo aux lauréats !**

# Au jour le jour

## AGENDA Novembre - Décembre

Quand	Quoi	Où	Par qui
Dimanche 30 novembre - Matin	Matinée boudin	La Scie	Rencurel Animation Initiatives
Lundi 1er décembre à 20h30	Réunion publique Réf. territoriale	Salle du Coucourou	Municipalité
Samedi 6 décembre à 16h	Assemblée générale	Salle du rez-de-jardin de la mairie	Ski-club
Samedi 6 décembre à 18h	Fête de Noël	La Scie	Les Domichats
Lundi 8 décembre à 20h	Activités périscolaires	Salle de la mairie	Groupe de travail Education
Vendredi 12 décembre à 14h	Assemblée générale	Chez Caroline La Balme	Club de la Doulouche
Samedi 13 décembre de 10h à 16h	Journée portes ouvertes	Foyer de ski Col de Romeyère	Centre Nordique des Coulmes Ski-club
Dimanche 14 décembre à 16h	Théâtre <i>La petite chipie rouge</i>	Centre des Coulmes Col de Romeyère	Troupe Ar'scène
Jeudi 18 décembre à 18h	Conseil communautaire	Salle de séminaire Musée de l'eau	CCBI
Vendredi 19 à 18h	Conseil municipal	Salle de la mairie	
Vendredi 19 décembre à 18h30	Chants	Salle du Coucourou	Sou des écoles Enfants des écoles

## TAD Novembre - Décembre

**Renaud Callet vous emmène  
à Saint-Marcellin**

**Jeudi 27 novembre**

**Jeudi 11 décembre**

**Mardi 30 décembre**

**Tarif aller-retour : 5 €**

**N'oubliez pas de réserver au  
0820 08 38 38**

### L'Air du Temps

n°135

**Bulletin mensuel de Rencurel**  
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL  
Tel : 04 76 38 97 48  
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

**Dépôt légal** : novembre 2014  
**Directeur de la publication** : Didier Lattard

**Maquette et mise en page** :  
Michel Eymard

**Tirage en 180 ex.** : Vigny-Musset Repro  
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

**Ont contribué à ce numéro (textes et photos)** : Cécile Braida, Monique Eymard, Michel Eymard, Dominique Fabritz, Xavier Laramy, Didier Lattard, Patrick Pilarski, Christian Stanzer et des associations.

L'Association Domichats a le plaisir de vous inviter  
pour fêter Noël ensemble



Dimanche  
6 décembre 2014

à 18h

Salle de la Scie

à

La Balme

de Rencurel

**ENTREE LIBRE**

Chants et contes de Noël se succéderont dans une ambiance féérique.

Nous vous attendons nombreux pour cette belle soirée

qui se terminera par une collation offerte, un petit marché de Noël

et le tirage de la tombola.



# Equipements collectifs

## RÉSEAU DE CHALEUR DU COL DE ROMEYÈRE

➡ **SAMEDI 15 NOVEMBRE, C'ÉTAIT « PORTES OUVERTES » À LA CHAUFFERIE**

La municipalité avait invité les habitants de la commune à visiter la chaufferie au bois du Col de Romeyère et à assister au remplissage du silo à bois déchiqueté. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation.



### ➡ **SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES**

La fonction principale de cet équipement est de produire de la chaleur à partir de sources d'énergie renouvelables (bois et solaire) et de l'utiliser pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire de plusieurs bâtiments du Col de Romeyère : le Centre des Coulmes - Vacances Léo Lagrange, l'hôtel-refuge-restaurant *Cœur des Montagnes* et le foyer de ski / salle hors-sac.



Ses caractéristiques techniques :

- production d'eau chaude réalisée pour l'essentiel par une chaudière à bois déchiqueté Hargassner de 200 kW
- silo d'une capacité de 80 MAP (m<sup>3</sup> apparents de plaquettes) avec extracteur de 5 mètres de diamètre, vis d'alimentation
- panneaux solaires thermiques, d'une surface de 22 m<sup>2</sup> permettant de préchauffer l'eau revenant du réseau de chaleur, et ballon tampon d'une capacité de 5000 litres
- chaudière fioul Unical de 260 kW installée en secours pour prendre le relais automatiquement en cas de défaillance de la chaudière à bois déchiqueté
- réseau de distribution composé de conduites enterrées, en acier annelé isolé ; échangeur thermique à plaques installé dans chacun des 3 bâtiments desservis.



### ➡ **« PHARE » POUR LE COL DE ROMEYÈRE**

L'architecture du bâtiment et son aspect extérieur ont été pensés pour attirer l'attention sur le Col de Romeyère, porte d'accès aux Coulmes, et ainsi participer à la promotion du territoire.



Ses caractéristiques architecturales :

- ossature (murs et toiture) entièrement en béton
- habillage extérieur composé de bardage bois, de murs bruts peints (rouge et gris), d'éléments métalliques rouges (trappe d'accès au silo, porte de la chaufferie) et de panneaux solaires thermiques sur le pan du toit orienté au sud
- panneau lumineux.

### ➡ **APPROVISIONNEMENT EN BOIS DÉCHIQUETÉ CONTRAT D'ENTRETIEN**

Voir p.2 - Echos du Conseil municipal du 30 octobre



### ➡ **GESTION DE LA CHAUFFERIE**

La commune gère les contrats de vente de chaleur, la facturation de la chaleur, l'approvisionnement en bois et fioul et l'entretien. Le contrat de vente de chaleur comprend une partie fixe qui dépend de la puissance souscrite et d'une part variable liée à la consommation mesurée par le compteur de chaleur présent au niveau de l'échangeur thermique installé chez le client.

### ➡ **SUIVI AU QUOTIDIEN**

La surveillance de l'équipement est assurée par les services techniques de la commune de Rencurel. Elle consiste à vérifier certains éléments et relever les compteurs permettant de tracer le fonctionnement de l'installation. Les points les plus importants à vérifier sont : la pression des 2 circuits de la chaufferie (circuit principal et circuit du solaire), le remplissage du silo et de la cuve à fioul, le remplissage du cendrier.